Récompenses

11/02/2013

Accor n°1 de la communication digitale en Ressources Humaines

Accor est classé **N°1 parmi 100 entreprises en France** dans la **catégorie Online Talent Communication** par le cabinet européen Potentialpark, et **4ème en Europe** sur plus de **600 entreprises**.

Ce prix est le résultat de différents classements réalisés sur la rubrique carrières Accor.com, le site de recrutement AccorJobs.com, les réseaux sociaux et le site mobile auprès de **4 000 étudiants en France** et plus de **20 000 en Europe**.

Détail des classements :

Accor.com se hisse en **3ème position des les meilleurs sites « carrières » France**.

AccorJobs.com obtient la **1ère place du meilleur site de recrutement** d'entreprise en ligne. Le site a multiplié en 2013 les innovations en proposant la **personnalisation des candidatures** grâce au dépôt de 4 CV et 4 lettres de motivation dans son espace candidat. Des recruteurs Accor du monde entier donnent des conseils en vidéo pour postuler sur le site.

Sur les réseaux sociaux, Accor a complété en 2012 sa **politique de e-marketing RH** par le **lancement de sa page Facebook.com/AccorJobs** et de son compte **Twitter.com/accorjobs** lui permettant d'entrer au palmarès du classement France directement en **2ème position**. Toute l'année, sur sa page Facebook, les équipes Ressources Humaines Accor ont créé de l'interactivité avec les candidats, partageant l'intégralité des offres d'emplois et de stages, relayant largement la communication autour du Challenge des métiers Accor, notamment trèssuivi sur son compte Twitter.

Enfin, grâce au lancement de son site mobile m.accorjobs.com, **Accor entre directement dans le classement mondial des sites et applications sur mobile**.

Facebook
Twitter @accorjobs
Linkedin
YouTube